****

COLLECTIF « LE VENT TOURNE » Pyrénées orientales

**COMPTE RENDU de la réunion de la Commission nationale du débat public à Gruissan, le 6 juin 2018.**

5 membres de notre association « Collectif le vent tourne » (P.O.) ont assisté, à Gruissan, au débat public sur la transition énergétique.

En effet, la Région et le PNR organisaient l’une des 80 concertations de citoyens proposées par la Commission Nationale du Débat Public sur la Politique Pluriannuelle de l’Energie (PPE).

Cette réunion était animée par M. Jacques Roudier de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public).

Assistaient à ce débat : (entre autres)

Agnès Langevine, Vice-Présidente de la Région, en charge de la transition écologique et énergétique.

Didier Codorniou, maire de Gruissan, 1er Vice-Président de la Région, délégué à l’Economie maritime et au Tourisme.

Frédéric Guillot, Directeur Régional Délégué de l’ ADEME.

Didier Guiraud, Directeur Général d’Eolmed-Quadran.

Philippe Gouverneur, consultant éolien offshore flottant.

Maryse Arditi, élue des Verts, membre de France Nature Environnement.

Ce débat public n’avait fait l’objet d’aucune annonce dans la presse locale (Midi Libre –l’Indépendant), mais, parait-il on en aurait parlé sur Facebook… Effectivement peu de personnes dans l’assistance, peut-être une cinquantaine ? ce débat se voulait-il confidentiel ? On peut se poser la question !

Il a commencé par une très longue intervention de Monsieur Meyer, représentant de l’éolien offshore, pour décrire l’éolien offshore flottant et ses qualités par rapport à l’éolien terrestre, qui sont essentiellement : l’éloignement (16 Km ou +), une meilleure acceptabilité.

**Nous avons demandé la parole pour faire connaître notre désaccord et parler :**

1 - Du manque d’une réelle concertation en amont de tous les projets, particulièrement dans les Aspres (P.O).

2 - Nous avons insisté sur un point important, l’économie de l’énergie sous toutes ses formes (isolation, transport, chauffage, gaspillage …) C’est un point commun que nous partageons avec le scénario REPOS (Région à Energie Positive) de la Région.

3 - Nous avons parlé du coût de la ferme-pilote au large de Gruissan, soit 215 millions financés à 80 % par des prêts de l’Etat et des subventions de collectivités, et quasi rien côté secteur privé.

Conclusion, cela pille l’Etat et lui laisse le soin de payer l’échec possible de l’expérience !

D’autre part, l’obligation d’achat par EDF du courant (prix déterminé par l’ADEME et la CRE) est prévu à 265 € le MWh, soit le prix le plus élevé de toutes les obligations d’achat par EDF.

Pourquoi le « privé » ne finance-t-il pas lui-même ses expériences ?

4 - Nous avons déclaré que la présentation initiale de ce débat qui relie l’éolien à la lutte pour le changement climatique est fausse et que l’Etat attribue 65 % des aides principalement à l’éolien et moins au solaire, quasiment rien aux autres Énergies renouvelables, alors que la production d’énergie française, toutes énergies actuelles confondues, ne représente que 6 % des émissions de Gaz à Effet de Serre, et que les secteurs de la mobilité et du bâtiment sont les plus émetteurs de carbone et les moins dotés en aides publiques pour réduire leurs émissions de CO².

5 - Nous avons parlé du scénario REPOSTA de l’association TNE qui propose une série d’énergies renouvelables socialement et territorialement adaptées, ce que ne propose pas REPOS.

Position de REPOSTA sur l’éolien : oui au flottant dans le golfe du Lion, mais à condition de :

- ne pas nuire au parc naturel marin du Golfe du Lion.

- ne pas positionner les éoliennes dans des couloirs de migration – respecter la biodiversité

- le coût de l’éolien offshore étant important, il implique de diminuer l’ampleur du projet de la Région (REPOS) de 30 %.

Il y a eu aussi l’intervention de Philippe Gouverneur, consultant éolien Offshore flottant, qui a parlé des qualités de l’offshore par rapport à l’éolien terrestre : acceptabilité, meilleure production, possibilité d’exportation dans le futur.

Monsieur Didier Guiraud, directeur général d’Eolmed-Quadran a défendu son projet offshore sur Gruissan.

Ferme prototype de 4 éoliennes flottantes de 176 m de haut, pâles incluses, et de 6,2 MW/h chacune, ancrées à 16 Km des côtes, sur une concession de 5 à 7 Km², pour 20 ans.

Coût du projet : 215 millions d’€.

Monsieur Frédéric Guillot s’est aussi exprimé, et a dit, entre autre, que dans les énergies renouvelables on avait le choix et qu’il lui semblait important que ce choix soit adapté au lieu d’implantation.

Madame Arditi a critiqué violemment le nucléaire et le retard annoncé par l’Etat pour le réduire. Lorsque nous avons parlé de la distance de 1500 mètres conseillée pour l’implantation d’une éolienne terrestre par rapport aux 500 m. retenus par les députés, elle n’a pas approuvé cette remarque et nous a répondu : « si on avait retenu 1500 mètres, on ne pourrait pas mettre d’éoliennes en France. » !!

Un pécheur a pris la parole pour parler de ses craintes sur l’avenir de la pêche avec l’éolien présent et la quasi impossibilité de chaluter dans cette zone de 5 à 7 Km², dont il craint qu’elle s’étende d’autant que M. Meyer a parlé, lors de la présentation de ce débat, de 8000 ou 9000 Km en Méditerranée française.

Voila le résumé de cette réunion, très décevante.

Marie-Noëlle Moly

Présidente de l’association CLVT.